

Les
**RENDEZ
VOUS**

Couëronnais

2022

Couëron centre | jeudi 20 octobre

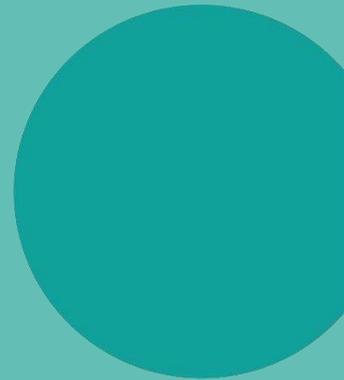
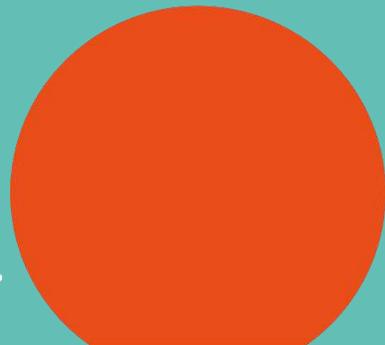


Introduction

Madame Carole Grelaud

Maire

Conseillère départementale



Déroulé

20h00-22h00 :

Point sur vos demandes ainsi que sur les projets de la ville et de Nantes Métropole

22h00-22h30 :

Poursuite des échanges lors d'un moment convivial



La cartographie du dialogue citoyen

- Projet éducatif de territoire
- Vie associative, une nouvelle ambition
- Couëron, Ville amie des aînés

Des politiques publiques dialoguées

Des projets concertés

- Eco mobilité scolaire à Anne Frank
- Aire de jeux des marais
- Projet de déchèterie
- Rue du Docteur janvier
- Rue de la Pommeraye

- Enquêtes publiques : Berges de Loire, AFAFE, ...
- Évaluation politique santé métropolitaine

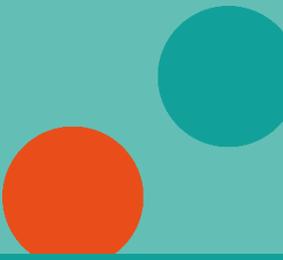
Des démarches relayées

Des dispositifs de dialogues

- Couëron c'est vous
- Le conseil citoyen de la transition écologique
- Conseil des sages
- **RDV couëronnais**
- Matinales



Les Rendez-vous couëronnais : fonctionnement



Règles d'échanges pour les intervenants et les participants :

- Écoute et respect des autres participants ;
- **Pas** de prise de parole **sans micro** ;
- Interventions **courtes** et précises.

La Ville s'engage à :

- Donner des **réponses argumentées** sur les points inscrits à l'ordre du jour ;
- Prendre note des nouvelles demandes et revenir ultérieurement vers les habitants pour y répondre (une **fiche de collecte** est mise à votre disposition à cet effet).

Ordre du jour

L'actualité du dialogue citoyen

- Appel à candidature au conseil citoyen de la transition écologique
- Lancement d'une étude « centralité » sur le centre-ville de Couëron
- Enquête publique de l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)

Les déplacements actifs

Couëron passe à 30

Voirie

- Place Charles de Gaulle
- Rue Jean Jaurès
- Rond-point de Fleurus
- Rue Arsène Leloup

Actualités dialogues citoyens



Appel à candidature - Conseil citoyen de la transition écologique (CCTE)



- 1. Une nouvelle instance consultative** composée de citoyens, associations, acteurs économiques et élus (20 personnes)
- 2. Des saisines annuelles** sur des sujets de transition écologique sur le territoire couëronnais :
 - Mobilités actives, production locale d'énergie, alimentation et circuits courts, biodiversité et nature en Ville, ...

Candidature jusqu'au 28 octobre
(avant tirage au sort et installation du CCTE le 6 décembre 2022)



Étude centralité



- **Une étude de stratégie et de programmation du renouvellement urbain du centre-ville de Couëron.** (durée : 1 an)
- **Élaboration d'un plan guide** qui définira le centre-ville de demain, ses usages, ses évolutions en matière de patrimoine, mobilités, nature en ville, ...
- **L'avis et les attentes des habitants, usagers et acteurs du centre-ville** au cœur de l'étude :
 - Permanences d'échanges et contribution en ligne en phase de **diagnostic**
 - Ateliers de travail en phase d'élaboration de **scenarii d'aménagement**
 - Exposition du **plan guide** en phase finale



Réunion publique de lancement :
En cours de programmation
Salle de l'Estuaire



Enquête publique - Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)



Objectif de l'AFAFE : redessiner l'ensemble des parcelles agricoles afin de :

- faciliter l'exploitation agricole
- préserver la sensibilité écologique du territoire (préservation des marais, cours d'eaux, boisements, haies bocagères, ...)



Permanences du commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville :

- Lundi 3 octobre 2022
- Mardi 11 octobre 2022
- Jeudi 20 octobre 2022 de 14h00 à 17h00 (en présence du géomètre)
- Samedi 29 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 4 novembre 2022 de 14h00 à 17h00

Objets de l'enquête publique :

- Le projet de périmètre d'aménagement foncier
- Les prescriptions à respecter dans le cadre du projet d'aménagement foncier

Modalités de l'enquête publique :

- du 3 octobre au 4 novembre 2022
- Contribution en ligne : lien vers l'enquête sur *Couëron c'est vous*



Politique Mobilités cyclables et piétonnes



Comment sont prises en compte les mobilités cyclables et piétonnes sur le territoire ?

- Des mobilités prises en compte dans **les études d'aménagement**
- **Des projets d'aménagement spécifiques**
 - Contrat territorial Nantes métropole Loire-Chézine 2020-2026
 - Travaux rue de la Pommeraye
- Intégration dans les **interventions sur l'espace public**
 - Écomobilité scolaire à l'école Anne Frank
 - « Faites du Vélo » en mai 2022
- Facilitation de l'accès aux **équipements municipaux**
- **Sensibilisation** à la pratique cyclable
- un « **système vélo** » pour atteindre les objectifs du plan de déplacements urbains (PDU)
 - Un plan vélo à horizon 2024

Prise en compte dans les études d'aménagement



Prise en compte systématique des piétons et vélos dans les études d'aménagement

Comprendre les modes de circulation actuels :

- Étude circulation centre-ville 2022
- Étude mobilités Hauts-de-Couëron

Se projeter sur la place des modes actifs

- Étude centralité

Anticiper les évolution de mobilité sur le territoire métropolitain

- Étude déplacement quadrant nord ouest



Contrat territorial Nantes métropole Loire-Chézine 2020-2026

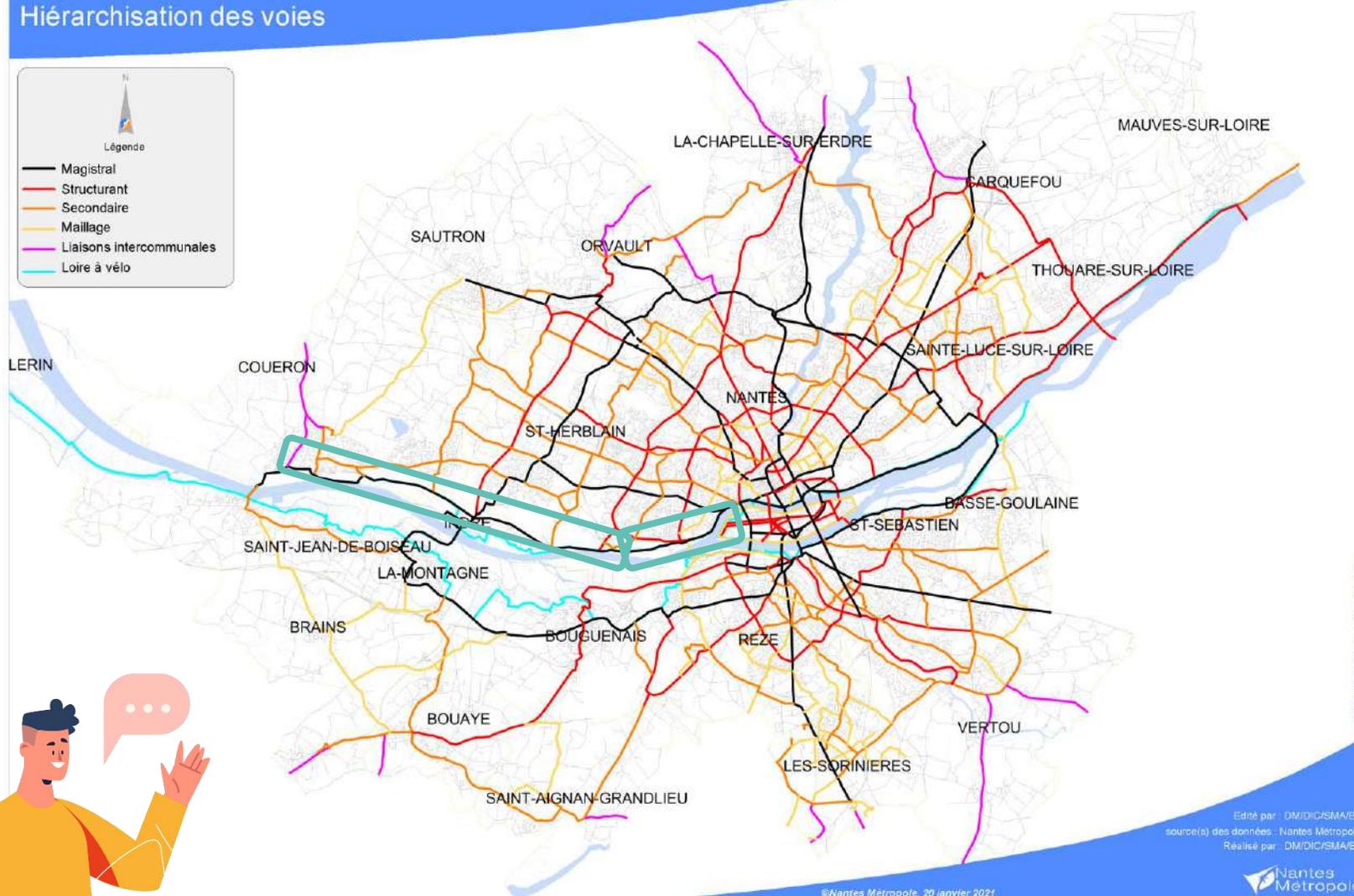
Travaux d'aménagement programmés
favorisant les modes actifs



Schéma directeur des itinéraires cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

Hierarchisation des voies

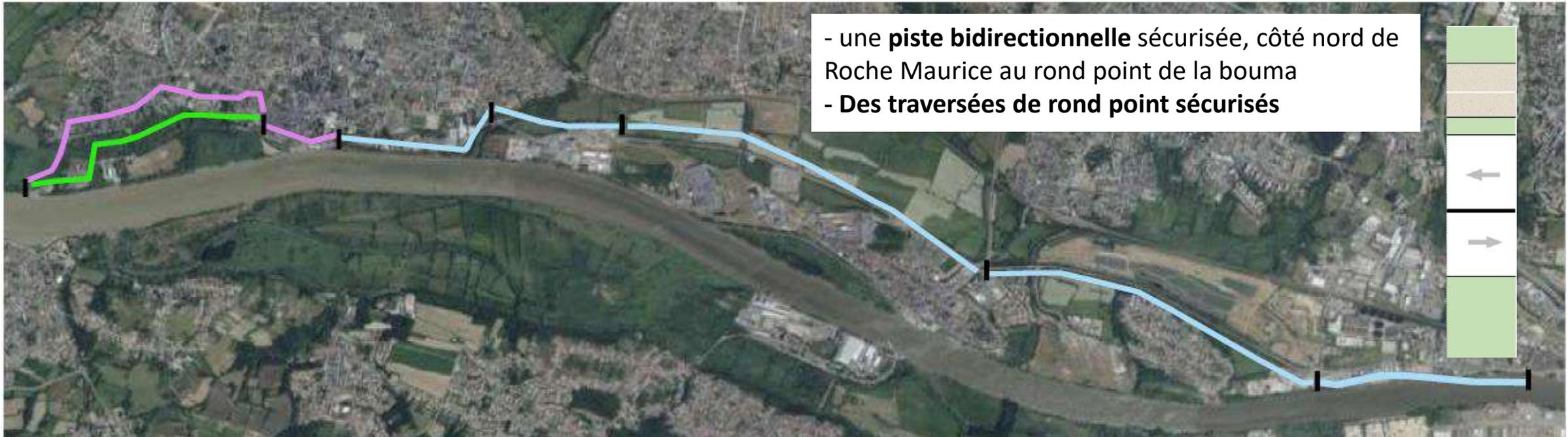


Adopté le **12 février 2021** en
Conseil métropolitain

- 150 kms de voies magistrales
- 165 kms de voies structurantes
- 195 kms de secondaires
- 127 kms de maillage

Axe prioritaire du mandat :
→ **Axe magistral**
Roche Maurice - Couëron

Axe magistral Roche Maurice – Couëron



- une **piste bidirectionnelle** sécurisée, côté nord de Roche Maurice au rond point de la bouma
- **Des traversées de rond point sécurisés**

Réalisation durant le mandat :

Investissement prévu sur le mandat : **9 300 000 €**

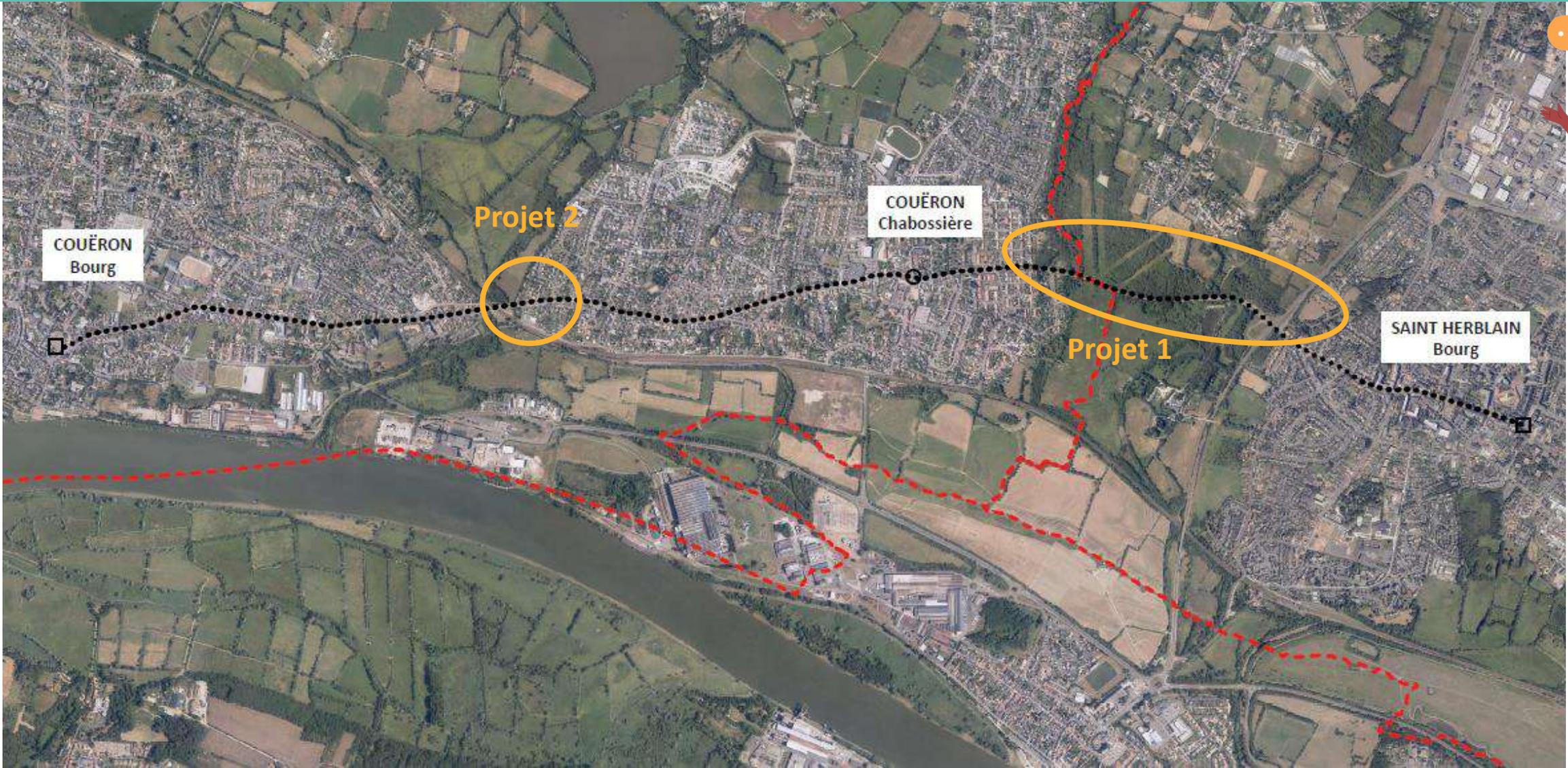
— Travaux

— Étude d'impact faune/flore et faisabilité

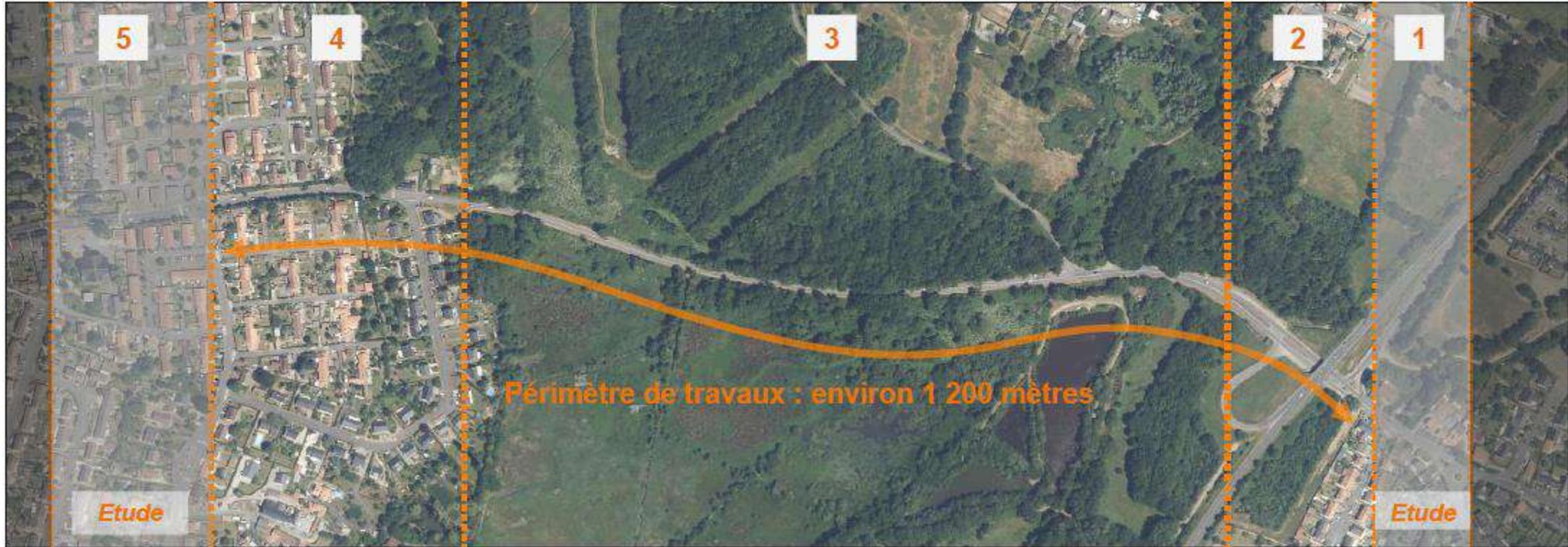
— Aménagements alternatifs à l'étude

Programmation des travaux tronçon bleu : **fin 2024 à début 2025**

Amélioration de la jonction Couëron-Saint Herblain



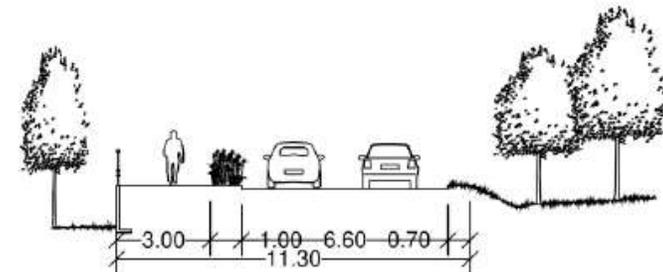
Création d'une voie verte secteur La Gâtine



👛 Investissement prévu sur le mandat : **1 950 000 €**

📅 Programmation des travaux : **2024**

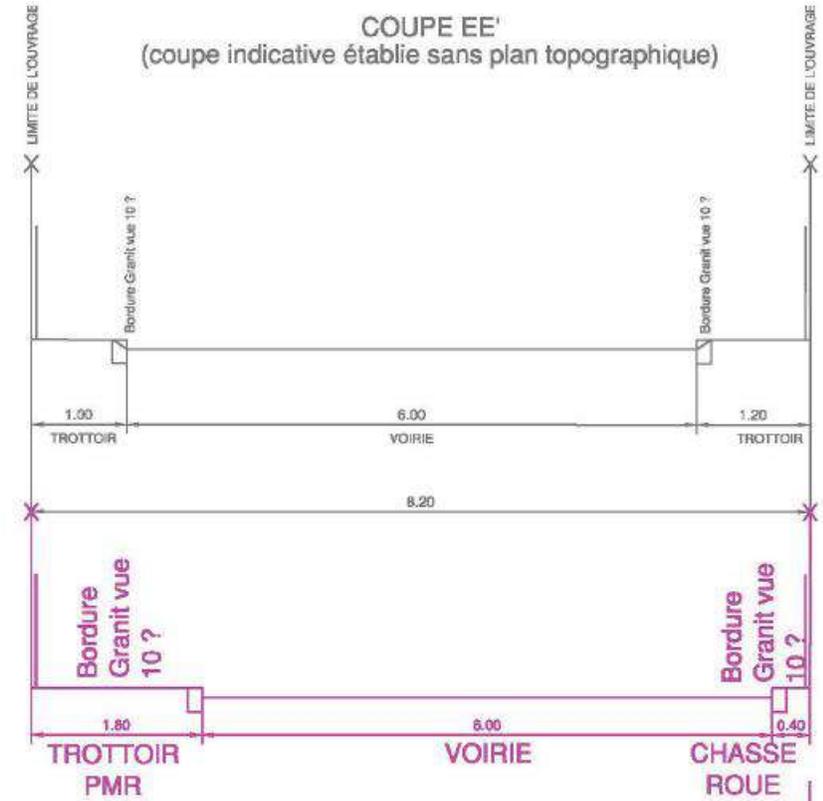
🚧 Impact circulation travaux secteur Radigois fin 2022



Amélioration de la traversée du pont de Retz



**COUPE
EXISTANTE**



Proposition en cours d'étude



Investissement prévu sur le mandat : **335 000€**



Etude : **2022-2023** / Travaux : **été 2024**

Intégration d'un aménagement cyclable dans le cadre des travaux de rénovation des rues

Travaux rue de la Pommeraye



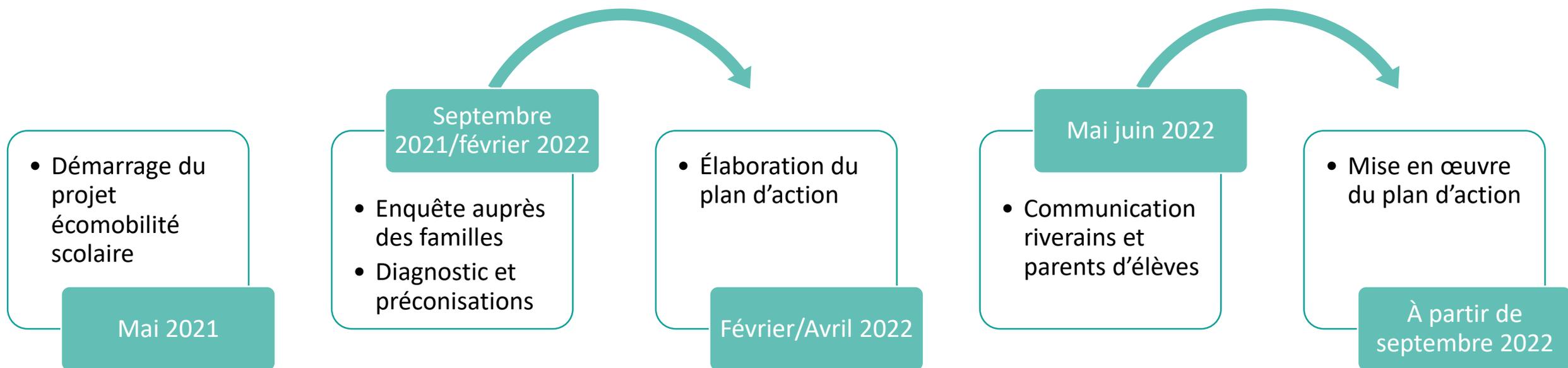
Écomobilité Scolaire

Projet 2021/2022: École Anne Frank



Projet écomobilité scolaire école Anne Frank

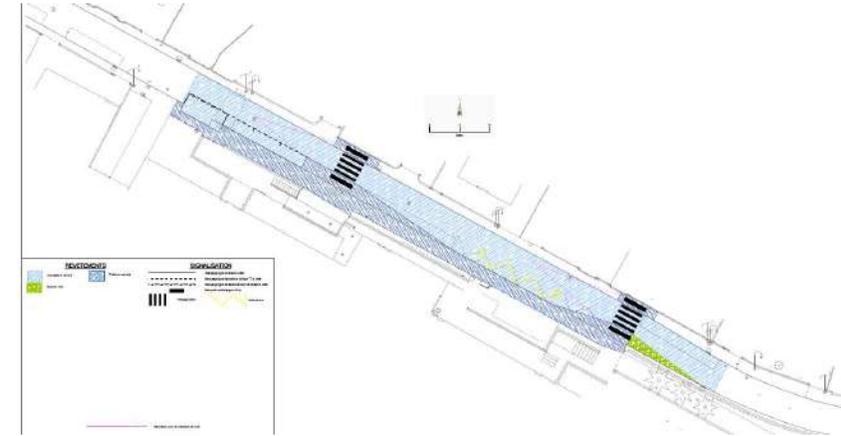
Objectif : proposer et mettre en œuvre, en lien avec les parents et l'équipe pédagogique, un plan d'action permettant de favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, trottinette...) pour venir à l'école



Projet écomobilité scolaire école Anne Frank

Les objectifs du plan d'action

- Sécuriser la rue de la Pierre
- Favoriser les déplacements à pied, vélo et trottinette
- Canaliser la circulation et le stationnement voiture
- Réaménager le bas de la rue de la Pierre



Cout des travaux : €



Programmation des travaux :
Automne 2022



Sensibilisation à la pratique cyclable



Sensibiliser à la pratique cyclable



Au programme !

Faites du Vélo vous emmène en bord de Loire avale, sur un parcours animé et réservé aux vélos. à composer soi-même :

- Le grand tour de 45 km - 17 h de parcours
- Une boucle de 33 km - 7 h de parcours
- Une boucle de 18 km - 7 h 30 de parcours

Franchissements par les bacs de Loire près de Couëron et de La Ferté-François. Les bacs de Loire sont réservés aux piétons et cyclistes de 10h à 18h.

• Bacs de Loire réservés aux vélos :
Bacs de Loire de 10h à 18h dans les bacs de Loire et autour du ponton de Saint-Etienne de Muret. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

• Bacs de Loire réservés aux vélos :
Bacs de Loire de 10h à 18h dans les bacs de Loire et autour du ponton de Saint-Etienne de Muret. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

1 Parc des Châteliers - Nantes
Les bacs de Loire réservés aux vélos de 10h à 18h. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

2 Parc des Fillets - Saclé
Les bacs de Loire réservés aux vélos de 10h à 18h. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

3 Place François Mitterrand - La Montagne
Les bacs de Loire réservés aux vélos de 10h à 18h. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

4 Tour à Flomb - Couëron
Les bacs de Loire réservés aux vélos de 10h à 18h. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

5 Expéditions Odette Nèze - Indre
Les bacs de Loire réservés aux vélos de 10h à 18h. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

6 La Carrière - Saint-Herblain
Les bacs de Loire réservés aux vélos de 10h à 18h. Départ : 10h et 18h - BDF - Office de Tourisme de St-Etienne de Muret. Place de la Poste, Muret-sur-Loire au 02 40 43 53 13.

Programme de la journée :
10h - 18h : Ouverture des bacs de Loire réservés aux vélos.
10h - 18h : Ouverture des bacs de Loire réservés aux vélos.



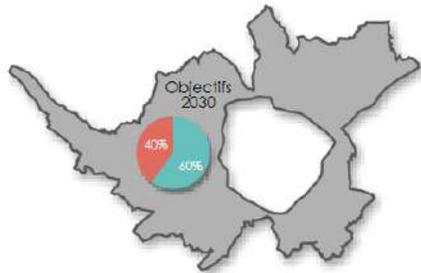
3 000 cyclistes passés par Couëron le jour de l'événement

1 village organisé par l'association des idées vertes pour animer le parcours sur le territoire

Un plan vélo à horizon 2024



Un plan vélo en 3 axes pour garantir les objectifs de parts modales du PDU



Extra périphérique

	2015	objectifs 2030	
	1%	1%	40%
	56%	39%	
	16%	23%	60%
	14%	18%	
	1%	7%	
	10%	12%	

Objectifs parts modales du PDU métropolitain

1. Accéder à un vélo équipé et en bon état

- Achat, réparation, location, autoréparation...

2. Se déplacer à vélo en sécurité :

- **Un réseau cyclable** sécurisé et maillé sur le territoire sans discontinuité
- **Des stationnements vélo** sécurisés suffisamment répartis sur le territoire
- **Une complémentarité avec les transports collectifs** permettant l'intermodalité.

3. Se sentir conforté dans sa pratique du vélo :

communication, sensibilisation, plan de mobilité entreprise, enseignement de la pratique cyclable à l'école,



Couëron passe à 30

Monsieur Gilles Philippeau
Adjoint à la prévention et à la
tranquillité publique



Couëron passe à 30km/h

Couëron : ville apaisée

QU'EST-CE QU'UNE VILLE APAISÉE ?

La ville apaisée, c'est :

- favoriser le **vivre ensemble**,
- **adapter l'espace public** à la vie urbaine,
- **améliorer le partage de l'espace** pour tous les modes de déplacements,
- permettre à chaque usager de **se déplacer en toute sécurité et avec plaisir** (piéton, automobiliste, cycliste, deux-roues, mais aussi enfant, personne à mobilité réduite...),
- **changer sa perception** de la « rue ».



Les avantages de la ville apaisée

+ DE SÉCURITÉ

Réduire sa vitesse permet :

La réduction de sa distance de freinage et la limitation des accidents graves

L'élargissement de son champ de vision



Distance parcourue pendant le temps de réaction
Distance de freinage

- DE POLLUTION

La ville apaisée participe des pratiques alternatives comme la marche et le vélo et contribue à une **diminution des émissions de gaz à effet de serre**.



+ DE FLUIDITÉ

Une **vitesse réduite entraîne une circulation mieux maîtrisée** : conduite plus souple, plus d'anticipation, plus de régularité, moins de phénomène « d'accordéon ».



- DE BRUIT

La réduction de la vitesse entraîne une **diminution du bruit en ville**.



Couëron passe à 30km/h



Des mesures d'accompagnement

- **Prévention** - positionnement de radars pédagogiques mobiles en entrée de Ville et à proximité des sites scolaires :
 - Rue Henri Gautier ;
 - Boulevard Langevin ;
 - Rue Jean-Claude Maisonneuve ;
 - Boulevard de l'Europe.
- **Mesures coercitives** - contrôles de vitesse inopinés par la police municipale et la gendarmerie.
- **Adaptation** – mise en place écluses et chicanes tests :
 - Rue Fernand Doceul ;
 - Rue de la Frémondrière (à l'étude) ;
 - Rue Rostand (à l'étude).

Voirie

Monsieur Michel Lucas
Vice-président à la voirie de
Nantes Métropole



Place Charles de Gaulle



- **Anneaux extérieurs et intérieurs**
 - Réfection de la chaussée et des stationnements ;
 - Déplacement du marché



110 000 euros



Réalisé

Boulevard de l'Océan

- Réfection du giratoire à l'intersection entre la rue Jean-Claude Maisonneuve et la rue Arsène Leloup



56 000 euros



Réalisé

Boulevards Blancho et Langevin

- **Boulevard Blancho**

- Section entre la rue des Tanneurs et la rue Henri Gautier

 **47 165 euros**

 **Réalisé**

- **Boulevard Langevin**

- Section entre la rue Alexandre Olivier et l'accès au collège



 **56 880 euros**

 **Réalisé**

Rue Jean Jaurès

- **Section comprise entre la rue de la Frémondrière et la rue du Professeur Jean Bernard**
 - Réfection de la chaussée et des bordures
 - Création d'un îlot à l'intersection avec la rue du Professeur Jean Bernard



82 000 euros



Réalisé

Rond-point de Fleurus

- **Rond-point de Fleurus**

- Reprise totale du giratoire à l'intersection entre le boulevard Langevin et le boulevard des Martyrs de la Résistance.



12 630 euros



Réalisé

Rue Arsène Leloup

- **Section entre le boulevard de l'Océan et le Boulevard Blancho**
 - Reprise de la structure, de la chaussée, des bordures de certains trottoirs



130 000 euros
(montant prévisionnel)



En 2023

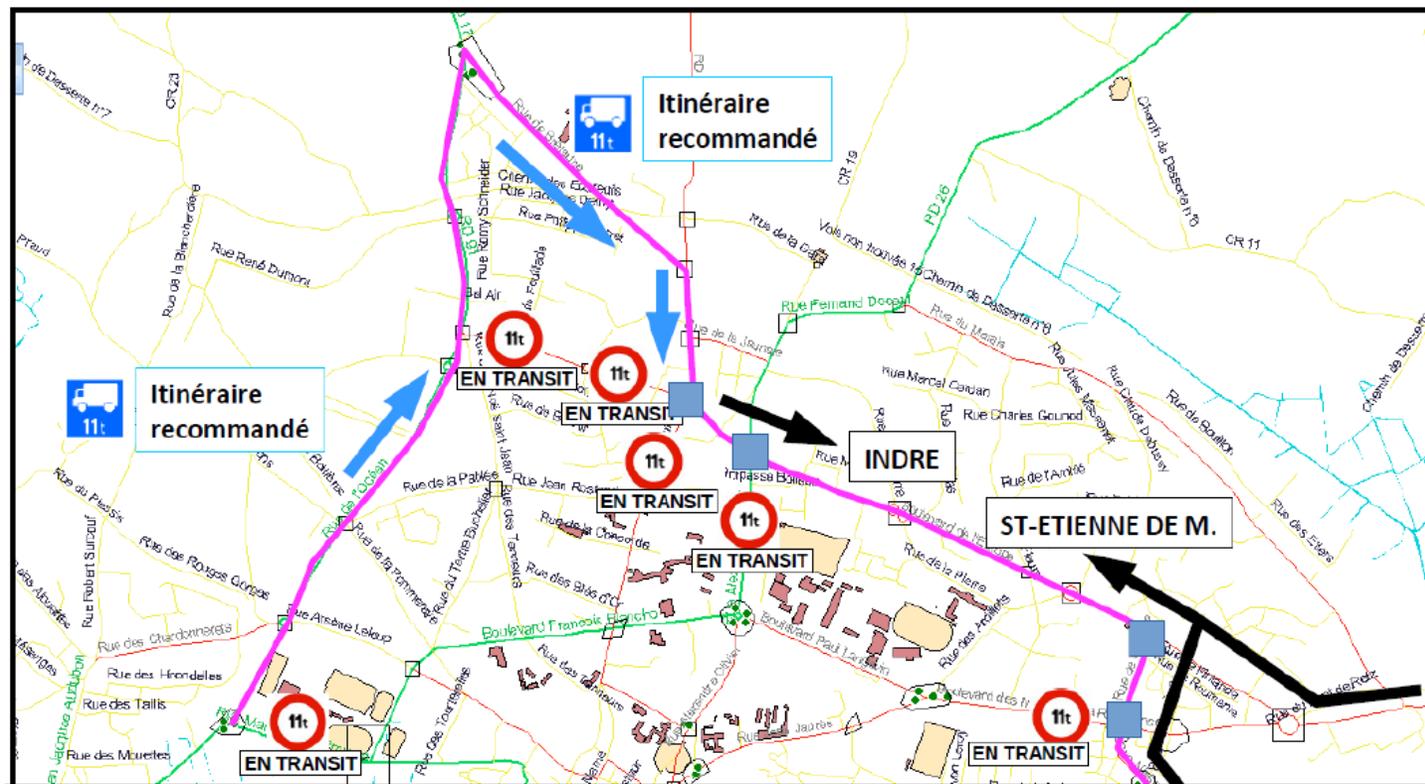
**Nantes
Métropole**

**COUËRON**

Itinéraire poids-lourds

Contournement du centre :

- les voies concernées sont la rue Niescierewicz, la rue de Pologne, le boulevard de l'Europe, la rue Henri Gautier, la rue de Bretagne et le boulevard de l'Océan.
- La traversée du boulevard de l'Europe sur sa partie entre le boulevard de l'Océan et la rue Henri Gautier est interdite.
- Le quai Jean-Pierre Fougerat, la rue Albert Thomas, la rue Waldeck Rousseau et la rue Marcel de la Provôté sont interdits.



**Merci de votre
attention**

